

# Conférence de presse conjointe de MM. François Hollande, Président de la République, et Idriss Deby Itno, président de la République du Tchad, sur les relations franco-tchadiennes, le crash du vol Malaysian Airlines sur le sol ukrainien et sur la situation à Gaza et en Israël, à N'Djamena le 19 juillet 2014.

INTERVENANT - Excellence monsieur le Président de la République française, excellence monsieur le Président de la République du Tchad, mesdames, messieurs les membres des délégations, au nom de la presse nationale, permettez-nous tout d'abord de souhaiter la cordiale bienvenue au Tchad, ainsi qu'un agréable séjour à son excellence monsieur François HOLLANDE. A l'issue des entretiens entre les deux chefs d'Etat, il est prévu une conférence de presse conjointe. Avant de vous laisser la parole, mesdames messieurs les journalistes, nous allons dans un premier temps suivre les déclarations liminaires des deux chefs d'Etat. Nous donnons tout d'abord la parole à son excellence monsieur Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, chef de l'Etat.

M. Idriss DEBY ITNO - Merci. Mesdames, messieurs les journalistes, avant de vous laisser poser vos questions, si vous en avez une bien sûr, je voudrais une fois de plus remercier notre illustre hôte, le Président de la République française François HOLLANDE pour l'honneur qu'il nous fait en nous rendant cette visite.

Je le répèterai encore, pour ce qui concerne le Tchad, c'est la deuxième visite officielle d'un Président de la République française depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Le premier c'est en 70, c'était l'ancien Président feu Président POMPIDOU. Il y a eu des passages rapides, on a eu une visite de travail, c'est la deuxième du genre sur 60 ans d'indépendance. Le cinquantenaire, nous l'avions fêté il y a 10 ans, donc c'est un acte pour nous extrêmement significatif et qui nous renforce aussi dans notre conviction que les relations entre les deux pays sont des relations d'amitié et de coopération, qui se sont renforcées au fil du temps et qui ont atteint un niveau extrêmement important.

Cette visite bien que brève nous a permis de faire le tour d'horizon des relations de coopération entre le Tchad et la France, et les possibilités de les cimenter dans l'intérêt bien compris de nos deux peuples. Comme vous le savez, la France est le principal partenaire du Tchad. La question de l'aide au développement a été l'un des sujets qui ont été abordés au cours de nos discussions. Je saisis cette opportunité pour exprimer ma gratitude à ce pays ami, qui a été de tous temps et continue d'être au côté de notre pays. Sa présence à nos côtés s'est régulièrement manifestée par des aides multiformes.

Comme vous pouvez l'imaginer, la question de paix et de sécurité en Afrique, ainsi que d'autres sujets d'intérêt commun n'ont pas été perdus de vue. Je vous fais l'économie des détails, puisque le communiqué de presse conjoint vient de vous être lu, il résume toutes nos activités d'aujourd'hui. Je vous remercie tout en restant à votre disposition pour les éventuelles questions.

LE PRESIDENT - Monsieur le Président, je tenais à venir hier et aujourd'hui au Tchad pour réaffirmer la qualité de nos relations et pour vous exprimer ma gratitude, celle de la France, pour la solidarité dont vous avez fait preuve au cours de ces derniers mois, par rapport à des conflits qui auraient pu bousculer l'ensemble de la région. Je pense notamment à ce que vous avez décidé avec nous pour l'intervention au Mali. S'il n'y avait pas eu le renfort du Tchad avec ses soldats, son armée, nous n'aurions pas pu atteindre les résultats que nous connaissons aujourd'hui.

Je sais le sacrifice que cela a représenté, puisqu'il y a eu une trentaine de soldats tchadiens qui sont morts dans cette opération. Mais nos deux armées ont tissé des liens qui font qu'aujourd'hui encore, nous sommes présents au Mali pour prévenir les actions terroristes. Il y a eu un deuxième moment où le Tchad a pris ses responsabilités avec la France, c'est en République centrafricaine, lorsque le danger d'un affrontement entre communautés pouvait laisser penser qu'il y avait là tous les risques d'une dérive génocidaire. Et le Tchad a fait en sorte dans les premiers jours, avec la France, d'empêcher bon nombre d'exactions. Ensuite le Tchad, après avoir fait son devoir, a décidé de se retirer de République centrafricaine, et nous comprenons parfaitement sa position. Je veux enfin réaffirmer la gratitude de la France à l'égard du Président DEBY, puisque nous avons pu tenir deux grandes réunions dans lesquelles il a joué son rôle. Le Sommet de l'Elysée entre la France et les pays africains, c'était en décembre 2013, et c'est là que nous avons convenu de mener un soutien, un accompagnement aux forces africaines, de manière à ce qu'elles puissent assurer elles-mêmes leur propre sécurité. Et puis le Président DEBY est venu à Paris, à la suite de l'enlèvement des jeunes filles au Nigeria par Boko Haram, pour cette rencontre que j'avais organisée à la demande du Nigeria, et qui a permis d'obtenir des résultats, non pas hélas la libération de toutes les jeunes filles, mais une meilleure coordination des actions, notamment du Cameroun avec le Nigeria. Et là aussi, nous aurons à faire en sorte qu'il puisse y avoir un prolongement.

Donc la raison de ma présence aujourd'hui ici, une fois évoquée la gratitude, c'est montrer l'étroitesse des liens, liens liés à l'histoire, liens qui n'ont cessé de se renforcer ces dernières années et surtout ces derniers mois. Des liens qui ne sont pas simplement ceux de la sécurité mais aussi des liens économiques qui doivent être encore davantage tissés. Et c'est pourquoi je remercie les chefs d'entreprise qui m'accompagnent aujourd'hui. L'ambassade travaille à multiplier les soutiens en termes de développement et d'accompagnement. Il y a d'ailleurs plusieurs projets qui ont pu être évoqués, et nous avons également insisté sur l'accord avec le FMI, sur les crédits européens qui ont considérablement augmenté, de façon à ce que le développement du Tchad puisse être accéléré.

Mais il y a une troisième raison qui explique cette visite d'Etat, c'est que je voulais informer le Président DEBY de ce que la France veut faire dans l'Afrique de l'Ouest, et comment elle entend réorganiser l'ensemble de son dispositif, c'est-à-dire l'opération Barkhane. Nos forces seront présentes dans 5 pays et avec une capacité de pouvoir réagir, de pouvoir être le plus efficace possible face aux menaces. Et nous avons décidé de mettre notre structure de commandement ici, à N'Djamena avec le plein soutien, le plein accord ça n'aurait pas été possible sans cette volonté du Tchad et du Président DEBY. Et c'est aussi un élément de reconnaissance que je voulais lui témoigner. Parce que grâce à ce dispositif, 3.000 hommes, l'opération Barkhane va pouvoir non pas simplement sécuriser la région ou les pays dans lesquels elle sera installée, elle va pouvoir être beaucoup plus efficace dans l'accompagnement des armées africaines.

Avec le Président DEBY, nous avons évoqué des menaces, et il y en a de nombreuses autour du Tchad. L'une nous a plus particulièrement préoccupés, même si je ne veux pas faire de hiérarchie, c'est ce qui se passe au Sud de la Libye. Tous les éléments d'information qui nous parviennent, nous mettent en alerte. Ce qui aujourd'hui est en cause, c'est l'existence de foyers terroristes dans un pays la Libye dont on connaît aujourd'hui l'instabilité, la faiblesse de l'autorité de l'Etat, avec toutes ces conséquences. Donc nous avons là aussi décidé d'avoir une attitude particulière par rapport à cette menace.

Enfin, la France vous le savez accueillera la conférence sur le climat en 2015, nous avons parlé de ces sujets avec le Président DEBY. Il y a la mobilisation autour du lac Tchad. Il y est très

de ces sujets avec le Président DEBY. Il y a la mobilisation autour de la Tchad. Il y est très attentif et il y a aussi tout ce que nous pouvons faire pour le Fonds vert et pour porter un bon nombre de projets de développement, et je crois que ça fait partie aussi de l'amitié. Une amitié, ce n'est pas simplement une protection, une coopération en matière de sécurité, ce n'est pas simplement des contrats économiques, une amitié c'est de préparer ensemble la planète de demain. Et le Tchad là encore est pleinement responsable, et fait en sorte d'assurer son développement avec toutes les précautions nécessaires pour la préservation de l'environnement. Je vais terminer pour dire que pour la France, le Tchad a un rôle particulier, parce que par sa position géographique, par sa situation géopolitique, par le courage dont ses dirigeants et notamment Idriss DEBY ont fait preuve, la France et le Tchad sont liés. Il n'y aura pas de sécurité en Afrique sans un Tchad capable d'être fort, responsable. Et c'est pourquoi je voulais ici être présent à la fin de ce déplacement, qui m'aura conduit donc de Côte d'Ivoire jusqu'ici, et en ayant pu passer ce qui était effectivement ma volonté une nuit à N'Djamena, une nuit à N'Djamena, au nom de l'amitié franco-tchadienne. Merci.

INTERVENANT - Nous remercions leurs excellences pour leur déclaration liminaire. Mesdames, messieurs les journalistes, comme les deux chefs d'Etat l'ont souligné, les thèmes de cette conférence sont axés sur la sécurité et le développement. La première question va être posée par notre confrère Gérard GRIZBEC de FRANCE TELEVISIONS.

QUESTION - Oui, Gérard GRIZBEC de FRANCE 2. Messieurs les Présidents, on a bien compris que la relation était bonne, on a bien compris également que le développement était au centre de ces discussions, et puis l'opération Barkhane qui se prépare, qui se met en place. Je voudrais savoir s'il y a également un volet droits de l'homme dans cette configuration. On se souvient qu'ici, en février 2008, il y a eu des combats à N'Djamena, qu'à la suite de ces combats il y a un certain nombre de membres de l'opposition qui ont été arrêtés, dont un qui a disparu après son arrestation. Est-ce que cette question a été discutée, où est-ce qu'on en est ? Cet homme avait fait des études en France, à Orléans, il y a une plainte qui a été déposée en France, il y a une résolution de l'Assemblée nationale. Alors monsieur le Président tchadien, est-ce que vous pouvez nous apporter plus d'éléments sur cette disparition de ce leader de l'opposition ? Et monsieur le Président français, est-ce que finalement l'opération Barkhane va se faire au détriment des droits de l'homme ?

M. Idriss DEBY ITNO - Je voudrais simplement vous rappeler que le Tchad est un pays de droit, est un pays démocratique, un pays souverain. La justice tchadienne est une justice souveraine, indépendante. Le Tchad est un pays indépendant et souverain. Ce qui s'est passé dans ce pays entre le 1er et le 2 février 2008, il n'y a que les Tchadiens qui sont aujourd'hui à même de l'évaluer. Cette attaque qui est venue d'un autre pays, d'un pays étranger reste vivace dans le cur et dans les esprits des Tchadiens. Il n'y a pas qu'un seul homme qui est parti, il y a eu plus de 600 tchadiens qui ont perdu leur vie Nous avons eu le courage et les magistrats tchadiens ont eu le courage de se pencher sur le dossier, ils ont donné leur verdict. Il y a eu un recours, les magistrats sont sur le dossier, nous attendons le résultat donc du travail que les magistrats tchadiens feront, puisqu'il s'agit d'un problème intérieur tchadien, tchado-tchadien, et que la justice tchadienne est habilitée à se pencher sur cette question-là.

LE PRESIDENT - Je connais cette affaire puisqu'il y a une procédure judiciaire au Tchad mais il y a aussi une procédure judiciaire en France. Ce qui doit d'ailleurs conduire à coordonner les recherches, les enquêtes et faire en sorte que les magistrats puissent travailler ensemble. Chaque fois qu'il est question du droit d'une personne ou de la disparition d'un responsable politique ou d'un journaliste, je fais toujours entendre la voix de la France. Ce que je veux dire aussi, c'est que la France ne transige pas, il y a une opération Barkhane, elle va concerner 5 pays, et il n'y a aucune discussion pour des concessions qui devraient être demandées pour les uns ou pour les autres. Nous le faisons parce que c'est l'intérêt global, général, et donc il n'y a aucune règle qui voudrait que parce que nous avons une relation fondée la sécurité, sur l'intérêt de l'Afrique de l'Ouest, nous n'ayons pas les mêmes principes partout en Afrique et ailleurs, fondés sur les droits de l'homme, la démocratie et le pluralisme. Je rappelle qu'il y a aussi des sénateurs, vous les avez évoqués, qui travaillent sur cette question.

INTERVENANT - Bien. Mesdames, messieurs les journalistes, je rappelle que les thèmes de cette conférence restent la sécurité et le développement. La deuxième question va être posée par Monsieur Jérôme BERTOLUS de I TELE.

QUESTION - Messieurs les Présidents, bonjour, j'ai bien entendu qu'effectivement le thème de cette conférence était la sécurité mais il y a deux crises internationales majeures qui se sont invitées dans le déplacement du Président de la République française ici et si vous me le permettez, je vais lui poser deux brèves questions. D'abord, monsieur le Président de la République, est-ce en ce qui concerne l'Ukraine, vous auriez des éléments similaires aux éléments développés par le Président américain Barack OBAMA sur le fait que selon lui,, un missile a été tiré depuis la zone pro-russe contre le vol de la MALAYSIA AIRLINES ? Est-ce que vous avez des éléments des services français qui étayaient effectivement ce qu'a dit monsieur Barack OBAMA ? Et deuxième question très rapide, si vous me le permettez, vous avez souhaité interdire les manifestations à Paris et dans le reste de la France, manifestations pro-palestiniennes, ça a été confirmé par la justice administrative française mais des partis politiques français maintiennent leur appel à la manifestation. Est-ce que vous ne craignez pas des débordements supplémentaires et que finalement, cette interdiction suscite de la frustration ?  
Merci.

LE PRESIDENT - Première question : est-ce que nous disposons d'éléments nouveaux permettant de savoir quelle est la cause de la destruction de l'explosion de cet avion ? Nous, nous avons demandé, la France, et le Conseil de Sécurité y a donné droit, une enquête internationale, sans entrave, qui puisse forcément impliquer des partenaires incontestables et une enquête sur place pour faire en sorte de recueillir tous les éléments de preuve. C'est sur cette base-là que des conclusions devront être tirées, conclusions incontestables, conclusions qui ne pourront pas en rester à un constat et si nous voulons qu'il y ait une suite, si nous voulons qu'il y ait une responsabilité, si nous voulons qu'il y ait des conséquences, il ne faut pas être simplement sur des hypothèses, il faut avoir des certitudes. C'est vrai qu'il y a des services qui m'informent et qui peuvent me donner des éléments d'appréciation mais moi, je ne vais pas rentrer tout de suite dans la publication de ce que je n'ai pas pu établir par les seuls moyens français. J'attends les résultats de l'enquête internationale. Je crois que ce sont de bons principes parce que c'est ce qui permettra que cette tragédie, que ce malheur puisse avoir des conséquences et des conclusions y compris pour ce qui se passe en Ukraine.

Le deuxième sujet, c'est la situation dans la zone de Gaza. Le ministre des Affaires étrangères qui devait m'accompagner tout au long de ces trois jours a été mandaté pour aller d'abord en Egypte, puis ensuite en Israël, devant l'Autorité palestinienne et il sera également en Jordanie. La France veut que le cessez-le-feu puisse être proclamé le plus rapidement possible et c'est également le message que j'ai fait passer à notre représentant au Conseil de Sécurité. Toute la communauté internationale doit agir pour qu'il y ait le retour à la trêve. Nous avons fait en sorte d'appeler les pays qui sont proches du Hamas, ou au moins ont un contact avec le Hamas, pour qu'ils fassent passer le message, éviter encore d'autres victimes civiles palestiniennes et nous avons dit aussi aux Israéliens, au-delà de la retenue, au-delà de la protection des populations civiles, que le cessez-le-feu devait intervenir le plus rapidement possible. Des manifestations ont été un moment évoquées en France. Nous nous souvenons d'une manifestation qui a particulièrement dégénéré et qui pour les slogans qui y avaient été prononcés, à la fin de la manifestation je ne confonds pas tous les manifestants avaient eu un caractère antisémite et avec une volonté d'intrusion dans deux synagogues. Par ailleurs, il y avait des mouvements qui s'étaient organisés, notamment de Juifs de France, pour y répondre avec des risques très sérieux, si ces manifestations étaient confirmées, de troubles à l'ordre public. Quelle est ma responsabilité ? Dès lors que j'ai dit que ce conflit ne devait pas être importé en France, c'est de laisser s'affronter des citoyens français selon leur religion, selon leurs préférences et d'avoir ensuite des dégradations de lieux et notamment de lieux de culte ? C'est pourquoi j'ai demandé au ministre de l'Intérieur, après enquête, que ces manifestations puissent ne pas se tenir, ce qui n'empêchera pas d'autres moyens d'expression mais, là aussi, je crois que les organisateurs ont

un rôle particulier. Enfin pour ceux qui veulent à tout prix manifester, ils en prendront là encore la responsabilité.

INTERVENANT - La parole est à l'ONRTV.

QUESTION - Merci beaucoup. Ma question s'adresse au Président français. Monsieur le Président François HOLLANDE, nul n'ignore aujourd'hui les engagements que vous prenez, vous, en tant que Président de la République française et avec le chef de l'Etat du Tchad, Idriss DEBY ITNO dans le combat contre le jihadisme et les jihadistes. Quelle portée voudriez-vous donner après « Serval », vous déplacez la zone de commandement ici au Tchad, quelle portée voudriez-vous donner à ce combat que vous menez contre les jihadistes et le jihadisme en Afrique ?

LE PRESIDENT - Oui, vous me posez la question de l'opération « Barkhane ». Ici, il y a eu longtemps, le Président DEBY s'en souvient, l'opération « Epervier » dont on ne voyait plus très bien quelle était sa motivation, en tout cas son prolongement. donc nous avons décidé avec le ministre de la Défense, avec le Premier ministre, de réorganiser notre présence en Afrique de l'Ouest et avec le souci d'être beaucoup plus réactif, d'avoir des informations fiables et de coordonner avec les armées de l'Afrique de l'Ouest et notamment l'armée tchadienne nos éventuelles répliques en termes d'actions ciblées. Alors je vais donner un exemple. Hier, j'étais à Niamey. A Niamey, où il y a détachement-air. Il s'occupe essentiellement de collecter de l'information. Ensuite, imaginons qu'il y ait un risque, une menace et une nécessité de lancer une intervention. Elle pourra se faire par exemple ici, du Tchad, dès lors que nous y avons un certain nombre d'avions qui peuvent remplir parfaitement la mission. Parfois, cela peut être aussi parce que nos amis africains peuvent disposer d'une information indiquant une menace. L'opération « Barkhane », donc, c'est sur cinq pays une réorganisation de nos forces et puis aussi une présence qui sera différente. Il ne s'agit pas d'avoir de gros rassemblements mais une présence plus diffuse, pour être au plus près des zones où la menace existe. J'ai évoqué tout à l'heure avec le Président DEBY le sud de la Libye. On ne peut pas simplement avoir de l'information qui nous parvienne de loin, donc nous aurons aussi à nous organiser par rapport à cette menace. Tout à l'heure, on a parlé du lac Tchad, avec un risque aussi que nous connaissons. Nous travaillerons également dans ce contexte très particulier où nous devons être beaucoup plus mobiles, beaucoup plus efficaces, beaucoup plus rapides et je pense que ça accompagnera aussi les efforts des armées africaines. L'opération « Barkhane », c'est donc une opération où la France réarticule son organisation pour être au service des principes qui sont les siens mais aussi au service de la sécurité de l'Afrique de l'Ouest.

M. Idriss DEBY ITNO - Je voudrais apporter, ajouter une précision sur la question qui vient d'être posée par le journaliste d'ONRTV. Il faut savoir que la réorganisation actuelle du dispositif français en Afrique de l'Ouest, c'est un élément essentiel dans le cadre de la mutualisation des efforts faits, non pas seulement de l'armée française mais par l'armée française avec les armées africaines, pour faire face évidemment aux menaces multiformes qui se pointent aujourd'hui à l'horizon, dont vous connaissez les origines. Le deuxième aspect important, que nous avons eu à discuter avec le Président français, c'est de faire en sorte que dans les années à venir les Africains, comme il l'a dit d'ailleurs dans son intervention tout à l'heure, prennent en charge eux-mêmes, que nous prenions en charge nous-mêmes, notre propre sécurité. La France ne peut pas continuer à être, n'est-ce pas, toujours aux côtés des Africains pour trouver des solutions à des crises ou à des menaces. Il est temps que les Africains trouvent les possibilités qui leur permettent avec l'aide des partenaires intéressés comme la France, de monter des dispositifs qui permettent à chaque pays, à chaque sous-région, voire même au niveau continental, de prendre en charge la sécurité, sa sécurité, la sécurité du continent. C'est là où intervient le rôle important de la France, dans la sensibilisation des partenaires de l'Afrique, des partenaires de l'Afrique qui sont nombreux et la France peut être le porte-parole de l'Afrique pour permettre de bénéficier de la formation, d'acquérir les matériels nécessaires pour que les armées africaines soient à même d'assurer leur propre sécurité, notre propre sécurité dans nos pays, pour que nous ne soyons pas, nous ne continuons pas à être un poids, tout au moins je dirais pour la France, pour l'armée française qui a perdu déjà autant d'hommes pour la cause de la paix de l'Afrique.

INTERVENANT - Dernière question, journal privé N'Diamena Ri Hehdo

INTERVENANT - Dernière question, journal privé N° Djameloua Di Noubou.

QUESTION - Ma question s'adresse également au Président français. Dans quels domaines, monsieur le Président, la France va apporter ou accroître son aide au développement du Tchad d'ici 2015 dans le cadre du plan national du développement ? Et est-ce qu'on peut déjà avoir le montant chiffré de l'enveloppe qui va accompagner cette aide ?

LE PRESIDENT - Alors, avec le Tchad, nous avons une coopération qui est d'abord française et qui nous permet d'agir avec l'Agence française de Développement dans de nombreux domaines : sanitaire, éducatif, également des infrastructures. Ce que je souhaite, c'est que on en a parlé avec le Président DEBY - ça aille vite, que ça ne soit pas simplement des affirmations chiffrées mais que très rapidement, les institutions qui sont chargées de mettre en uvre ces engagements puissent délivrer ces crédits et lancer les travaux. De la même manière, j'ai pu obtenir que l'Union européenne fasse bien plus que par le passé son soutien au Tchad et nous avons augmenté de plus de 50% la dotation 60 même 60% la dotation que l'Europe accordait et donc va accorder maintenant au Tchad.

Enfin, nous avons réussi, je pense maintenant, à débloquer l'affaire du FMI et donc l'ensemble de ces procédures, la France avec l'Agence française de Développement, le FMI et l'Europe, tout cela pourra donner au Tchad les moyens de faire un développement renforcé et rapide mais je veux quand même ajouter un mot. Le Tchad a mené des opérations militaires dans le cadre international. Et tout le monde était bien content de trouver le Tchad, et il est clair que cette demande de compensation que le Tchad prononce me paraît justifiée, je dirai à peu près la même chose sur la France. Nous sommes appelés pour régler un certain nombre de questions qui ne sont pas simplement des questions régionales. Quand c'est pour la Centrafrique, quand c'est pour le Mali, c'est des questions internationales. Et lorsque l'Europe est présente, c'est aussi une vocation européenne que la France peut ainsi faire prévaloir. Eh bien, il serait légitime que les grandes organisations internationales, que les grandes institutions pour le développement tiennent compte aussi des charges qui pèsent sur un certain nombre de pays en matière de sécurité de façon à ce que ces pays-là n'aient pas à souffrir, parce qu'ils sont dans des zones dangereuses, ou parce qu'ils font l'effort de se défendre, d'un manque de ressources financières ou d'un manque de développement à cause de leurs responsabilités internationales.

INTERVENANT - Le programme du Président de la République étant chargé, Excellence, avec votre permission nous allons mettre un terme à cette conférence de presse. Encore une fois, merci beaucoup.

M. Idriss DEBY ITNO - Merci à vous aussi.